

La réforme territoriale I : la métropolisation

GALLARGUES 2 : 25 avril 2015

Quatrième partie : propositions sectorielles

VIII : <i>La métropole sauvera-t-elle le tourisme littoral ?</i> Claude ALLET.....	p. 1
IX - <i>Nouvelle Région et Métropoles : des compétences partagées en matière de politique de développement du TOURISME</i> , François BARBANCE	p. 3
X : <i>Le sport à Montpellier : une première approche prospective</i> , Gérard DORIVAL	p. 5
XI : <i>Les enjeux d'une industrialisation au sein du bassin montpelliérain : le défi de la robotique !</i> Stéphanie DELAUNAY	p.7
XII : <i>Métropole, l'opportunité d'un nouveau paradigme</i> , Véné MICHEL	p. 10
XIII : <i>La santé</i> , Bernard SERROU	p. 14
XIV : <i>Culture métropoles, territoires et région</i> , Joseph MORNET et Jean Luc WOLF.....	p. 18

Quatrième partie : propositions sectorielles

VIII - La métropole sauvera-t-elle le tourisme littoral ?

Claude ALLET

Le Languedoc-Roussillon est régulièrement fier d'être la quatrième destination touristique de France. En nuitées, cette affirmation est vraie. Par contre en emplois, la région descend rapidement dans ce classement. La région Nord- Pas de Calais compte plus de salariés du tourisme que le Languedoc-Roussillon¹ ! Pourquoi le bilan économique de notre littoral est-il aussi médiocre ? La Métropole est-elle une chance pour redresser ce bilan ?

Plusieurs causes expliquent cette faiblesse de notre industrie touristique. La première cause relève d'un choix de la Mission Racine. Chacun reconnaît la dynamique engendrée par les aménagements des stations nouvelles. Le littoral peu attrayant jusqu'alors s'est transformé en stations modernes, alternant espaces aménagés et espaces naturels protégés. Mais le choix fait par la Mission Racine ne se lit pas dans l'architecture. Il repose sur le système de propriétés foncières mis en place.

La Mission a opté, après débat, sur un aménagement donnant une part prépondérante à la résidence secondaire. Ce système collait bien avec le profil des sociétés d'économie mixte d'aménagement. Leur métier est concevoir des plans d'aménagement, puis de vendre à des promoteurs des terrains équipés. Les promoteurs se sont ensuite faits fort de commercialiser leurs programmes sur toute la France. Ce système est performant, car il n'engendre aucun risque d'exploitation et il n'engage la responsabilité des promoteurs que sur une durée limitée. Mais le handicap de ce système, c'est qu'il ne crée pas de véritable industrie touristique.

¹ 36 600 emplois contre 35 300 – chiffre DGCIS 2010

Un propriétaire de résidence secondaire n'est en effet pas un professionnel du tourisme. Il se contente, la plupart du temps de louer, officiellement ou pas, quelques semaines par an son appartement pour payer les charges (taxe d'habitation, charges de l'immeuble, etc.). Nous avons donc une offre d'hébergements majoritairement constituée de copropriétés, occupées de manière hétérogène, sur un nombre de semaines réduit. Le mobilier souvent hétéroclite de ces logements n'est pas un moyen pour séduire les clientèles exigeantes. Ce mode de propriété entraîne de plus une forte inertie pour engager des travaux, comme on peut le constater sur les copropriétés d'habitat permanent.

Un autre effet pervers s'est manifesté dans ce mode d'urbanisation : l'émiettement et la précarité des baux commerciaux. Le système des baux précaires, remis en cause chaque année, s'est beaucoup développé. Un numéro de téléphone sur un rideau baissé indique la marche à suivre pour les candidats à la location. Comment créer et faire grandir une entreprise lorsque l'horizon offert n'est que celui de la saison. Les déconvenues sont nombreuses. De nombreuses entreprises ont une durée de vie très limitée. Les emplois créés sont peu rémunérateurs. Certains restent même officieux. Il n'est pas étonnant que la qualité du service soit régulièrement critiquée. Quel est également l'intérêt de mieux former le personnel, si la pérennité de l'entreprise est très incertaine et que les salaires ne suivent pas.

On critique souvent l'urbanisation à outrance réalisée aux Baléares. Mais les immeubles sont restés souvent la propriété d'un seul propriétaire. La décision de démolir ou rénover ne relève que d'une seule personne : c'est un atout considérable.

Par bonheur, la Mission Racine a eu également l'idée de réserver des zones pour les campings. Ce choix a été particulièrement judicieux. En effet, ce sont les seuls secteurs qui ont été confiés à des professionnels du tourisme. Ces campings sont devenus aujourd'hui des resorts d'hôtellerie de plein air. Certains sont ouverts dès mars-avril et accueillent des clientèles exigeantes, notamment étrangères. Le mobil-home est devenu un système d'adaptation permanente du produit à la demande. Les exploitants les renouvellent régulièrement en intégrant à chaque fois les nouveautés correspondant aux attentes de leur clientèle. Ils assurent des actions de promotions offensives et créent de nombreux emplois. Le contraste avec l'hébergement classique est saisissant.

Les conclusions de la Mission interministérielle d'aménagement du littoral en 2003 indiquaient que le vrai besoin n'était pas de rénover l'immobilier, mais de profiter de ce besoin de rénovation pour mettre en place une véritable industrie touristique. Il est absurde d'aider un propriétaire à rénover son logement, même s'il s'engage à le louer sur dix ans avec un label de qualité. Les simulations montrent en effet qu'un minimum de 16 semaines de location est indispensable pour rentabiliser un programme de rénovation. Un particulier n'aura pas la force commerciale nécessaire. Seul un professionnel, comme le démontre l'hôtellerie de plein air, est en mesure de relever ce défi.

Alors en quoi la métropole est-elle une chance pour le littoral ?

En rejoignant la métropole, le littoral et l'activité touristique va s'intégrer dans les politiques de développement économique conduites avec succès par l'agglomération de Montpellier : incubateurs, clusters, pôles de compétitivité, zones d'activités thématiques, etc. La Métropole est une chance pour porter un nouveau regard sur le tourisme. Passer d'une activité de cueillette, qui tire quelques profits faciles des plages et du soleil, à une véritable industrie touristique qui saura inventer le tourisme de demain et être une véritable moteur pour l'emploi.

Rejoindre la Métropole, sera aussi l'occasion de sortir les communes littorales de leur isolement et de leurs moyens limités. Certaines gèrent un patrimoine d'une ville de 100 000 habitants avec des services dimensionnés pour une commune de 10 000 habitants permanents. Les défis à résoudre sont nombreux. Seule une action concertée au sein d'une Métropole puissante sera en mesure de les relever.

IX - Nouvelle Région et Métropoles : des compétences partagées en matière de politique de développement du TOURISME.

François BARBANCE

La France est un pays de TOURISME et une des premières destinations au monde, et ce secteur d'activité constitue une des principales activités économiques du Languedoc-Roussillon.

Avec un chiffre d'affaires d'environ 7 milliards d'€ (15% du PIB régional) ce secteur est organisé autour d'une multitude de PME qui regroupent environ 46 000 actifs.

Et dans ce domaine, il est possible de positionner Montpellier comme capitale touristique de la nouvelle région, car le territoire de Montpellier est de ceux qui attirent le plus de touristes d'affaires comme de villégiature.

La réforme territoriale en cours doit permettre une nouvelle approche et de nouvelles pratiques pour inventer le tourisme de demain, véritable moteur pour l'emploi.

Le Tourisme doit faire partie des compétences partagées entre les Régions et les métropoles, agglomérations ou communautés de communes.

Pour établir les limites de compétence de chaque collectivité, notamment en matière de promotion et de développement touristique, il faut raisonner DESTINATION et non entité administrative, et placer enfin au cœur de la réflexion le CLIENT.

En effet, celui-ci choisit son lieu de séjour en fonction de sa perception et de sa compréhension du territoire et de ce qu'il va pouvoir faire dans et à partir de son lieu de séjour.

Partant de ce constat, le marketing doit s'opérer au niveau du territoire concerné, de la destination.

Sur la question de la définition ou délimitation du territoire pertinent, on voit bien qu'il faut à tout prix dépasser les limites administratives pour parler du territoire et le « vendre » tel que perçu par le client.

L'exemple de la Métropole de Montpellier est de ce point de vue très révélateur :

la zone d'influence économique directe du Grand Montpellier et les flux de visites observés entre la ville, l'arrière-pays et le littoral doivent permettre de déterminer une vraie stratégie de territoire :

de Montpellier au littoral : Palavas, Carnon, La Grande-Motte, Sète...

de Montpellier à l'arrière-pays : Pic St Loup, St Guilhem le désert, Lodève, Salagou...

Raisonner Destination implique d'agir d'une part au niveau de la gouvernance, d'autre part au niveau d'une stratégie d'attractivité touristique pertinente autour des deux thèmes centraux que sont l'accueil et la promotion.

Proposer une vision et une ambition communes à partir des valeurs, symboles, singularités et atouts qui construisent l'image du territoire permettra de répondre à la demande de tous types de clientèle et de valoriser sans les opposer des thèmes tels que l'architecture, l'oénotourisme, le tourisme culturel et sportif, le tourisme social et le tourisme haut de gamme, le tourisme de loisirs et le tourisme d'affaires, les séjours à thèmes comme les séjours linguistiques ...

Concernant l'accueil qui nécessite un investissement et un accompagnement fort des collectivités au travers des structures existantes ou à créer, l'enjeu est d'avoir une politique d'accueil qualitative et harmonisée entre tous les équipements qui accueillent du public et de donner ainsi une image positive du territoire.

Et puisque l'image de Montpellier repose fortement sur l'innovation, adoptons la French Tech attitude pour le Tourisme et créons ainsi un laboratoire d'idées au service du tourisme du territoire et de l'innovation en matière d'e-tourisme.

Dans cette nouvelle approche territoriale, la gouvernance doit être le premier pas pour construire une démarche partagée et coordonner l'ensemble des politiques d'accueil, de promotion et de commercialisation.

Il y aura lieu à cet effet de créer des structures intercommunautaires (association ? GIE ? SPL ?...) pour fédérer les collectivités, les chambres consulaires, les professionnels de la filière en direct ou via leur

interprofession (hôtelières, PCO, transporteurs, restaurateurs, gestionnaires d'équipements, ...), les porteurs de projets de congrès et réunions (universités, entreprises, pôles de compétitivité, instituts de recherche).

En dépassant ainsi les clivages et en prenant en considération l'intérêt des acteurs du Tourisme et des clients, il sera alors possible :

- de promouvoir une destination globale de premier plan (mer, nature, villes ...) qui rivalise avec d'autres, aussi bien sur le plan national qu'international ;
- d'affiner la cohérence du territoire aux yeux des différents publics touristiques (individuels, groupes, étrangers ...) et de commercialiser des produits qui intègrent les différentes facettes urbaines, rurales et littorales ;
- de donner plus de moyens au développement touristique et de visibilité en mutualisant certaines charges (communication, promotion, ...)
- d'augmenter les recettes liées au tourisme et d'avoir une meilleure connaissance de l'économie touristique locale ;
- de développer les flux infra-territoriaux ;
- d'intégrer les acteurs touristiques locaux à la réflexion et développer des actions communes et cohérentes.

Les compétences et responsabilités qui relèvent de chaque collectivité apparaissent ainsi clairement.

Les Régions doivent être en première ligne pour accompagner les démarches touristiques dans 3 domaines essentiels que sont :

La formation – la démarche qualité- la promotion à l'international.

La formation est une compétence obligatoire des Régions et est indispensable à toute démarche qualité.

Concernant la promotion à l'international, c'est à la Région qu'il appartient d'accompagner la promotion de la Destination France en faisant valoir les atouts spécifiques des destinations infrarégionales, via notamment le label « Sud de France ».

Enfin, et sans se poser en leader sur ce point, les régions pourront accompagner et soutenir le marketing territorial de destination.

Les collectivités de proximité (communautés de communes, agglomérations, métropoles) devront alors rechercher les formes de coopérations adaptées au travers des territoires identifiés comme pertinents.

Tout cela passe donc par une coordination forte pour proposer de nouvelles formes de coopération entre Montpellier Méditerranée Métropole et les collectivités entrant dans le périmètre du territoire pertinent (Agglo du pays de l'Or avec l'aéroport, Agglo du bassin de Thau avec le port de Sète, CC du Pays de Lunel, CC de la vallée de l'Hérault, CC du grand Pic St Loup, CC Lodévois et Larzac, ...)

Tout cela ne se construira pas sans moyens financiers importants, mais rénover en profondeur les rapports entre les différents acteurs du tourisme passe par une juste approche du « qui fait quoi » et une répartition équilibrée des domaines d'intervention des différentes collectivités dans le cadre de la réforme territoriale en cours.

Cela était vrai dans le cadre de la région actuelle, formons le vœu que cela puisse se concrétiser dans le cadre de la nouvelle région élargie.

X - Le sport à Montpellier : une première approche prospective

Gérard DORIVAL

Etre une grande ville sportive : vecteur de notoriété et de communication.

Une perception très largement répandue au plan local comme au plan national confère à Montpellier le statut et l'image incontestables de grande ville sportive de tout premier plan. Les brillants titres nationaux obtenus en 2012 ainsi que les nombreuses places de finalistes et les podiums qu'il n'est pas nécessaire d'égrener ici sont qualitativement et quantitativement impressionnants. Ils résultent ,au-delà du talent de grands dirigeants, d'entraîneurs compétents et de sportifs de haut-niveau performants, eux-mêmes, d'une politique sportive de la Ville et surtout de l'Agglo très volontaristes ,sous forme de contributions financières et logistiques considérables, parmi les plus fortes de France.

Les Centres de Formation : l'une des pierres angulaires de la réussite.

La très grande valeur structurante des « Centres de Formation » montpelliérains, (que ne connaissent pas, à contrario, les clubs qui ne brassent que de l'argent en achetant des joueurs) :

- est vertueuse car elle assure la promotion de jeunes dont l'intégration sociale n'était pas assurée.
- est formatrice au sens large, les cursus scolaire ou de formation étant intégrés.
- est facteur de cohésion, les joueurs de même génération étant solidaires, ce qui est essentiel pour les sports collectifs.
- est économiquement favorable, les coûts de formation étant très loin de ceux des transferts.

Le niveau européen approché. Le niveau mondial encore inaccessible.

Nos politiques ont compris, dans le sillage de Georges Frêche, précurseur, le caractère identitaire du sport de haut-niveau pour promouvoir une agglomération et lui conférer un fort rayonnement par une notoriété considérablement accrue. Le sport est ainsi devenu un vecteur de communication national essentiel : s'agissant de l'international, le degré à gravir est très élevé :la participation aux coupes européennes, au titre des sports collectifs, monte en puissance très sensiblement mais le marqueur mondial du sport reste les Jeux Olympiques ,universels s'agissant des nations comme des disciplines :il y aura sans aucun doute des montpelliérains de l'agglomération à Londres 2012 mais il conviendra, au même titre que toutes les agglomérations du monde ,et en proportion, de mesurer l'importance relative de leur participation.

A noter que si Toulouse possède également un nombre important d'équipes de haut niveau, elles ne bénéficient pas de financement de la Région Midi Pyrénées, contrairement au Languedoc-Roussillon.

Le spectacle sportif et sa fréquentation.

Un paramètre important, s'agissant de la « sportivité » d'une ville, est constitué par la fréquentation des matches en tribune : le football, champion, est loin de bénéficier d'un public parmi les plus nombreux de France, malgré des efforts tarifaires et promotionnels conséquents. Il convient de relativiser ce constat en totalisant l'ensemble des publics des stades et gymnases, ce qui fait quelque peu remonter le curseur.

La pratique sportive « par tous » ou presque.

En deçà de ce sport de haut-niveau, très souvent professionnel, pour lequel les montpelliérains sont spectateurs, parfois ardents, il faut considérer, et c'est primordial en terme de politique publique, l'ensemble des pratiquants sportifs, coté terrain des deux sexes, de tous âges, scolaires, affinitaires, corpos etc.

Là aussi, la continuité, depuis trois décennies, d'une politique, a permis de construire un système volontariste d'amplification de la pratique (intitulé « Place aux Sports » au début) conduit par la Ville et le soutien aux très nombreux clubs de toutes disciplines, animés par une multitude de bénévoles irremplaçables. La dimension du bénévolat est consubstantielle au sport et doit continuer à être fortement soutenue.

La qualité de l'encadrement, dimension essentielle.

L'encadrement des activités physiques et sportives fait appel au recrutement d'entraîneurs et d'éducateurs sportifs spécifiques diplômés. Le Creps de Montpellier avec sa cinquantaine de cursus segmentés forme en année pleine un millier de stagiaires avec le concours d'un Centre de Formation d'Apprentis aux métiers du sport. C'est l'établissement de cette nature le plus performant de France. Par ailleurs l'Université (Ufrstaps) forme des intervenants à un niveau d'expertise.

Le maillage des équipements sportifs et l'aménagement des territoires urbains.

La politique d'équipements sportifs a conduit à une couverture remarquable du terrain : grands équipements de haut niveau (Aréna, Stades, Piscine, Patinoire etc....) et équipements de quartiers en grand nombre. Il conviendra d'expertiser les carences qui subsisteraient, en les confrontant au foncier disponible.

A noter la politique du Conseil Général de l'Hérault qui dote chaque collège d'un grand gymnase utilisable également par les clubs du quartier : aucune collectivité départementale n'est allée si loin en France.

D'autres approches spécifiques à ne pas éluder...

Médecine du sport, dont psychologie et diététique Sport et femmes, Sport intergénérationnel, Sport et handicap (handisports et sport adapté), sport facteur d'intégration : autant de thèmes à décliner pour bien asseoir une politique sportive appréhendant tous les publics.

La dimension « sport et citoyenneté » est centrale : école de la vie, apprentissage des règles, respect de l'autre, solidarité collective confèrent au sport un vecteur exceptionnel de citoyenneté que le développement du service civique saura promouvoir.

Une répartition des compétences institutionnelles restant confuse.

Le sport est de la compétence de... l'Etat ! Celui-ci, outre le contrôle régalién des installations et des éducateurs, n'a que le CNDS (Centre National de Développement du Sport), cogéré avec le mouvement sportif, pour intervenir sur les grands équipements et soutenir subsidiairement quelques projets des clubs et comités.

Les collectivités ont depuis longtemps pris le relais, notamment la Métropole (équipements et sport de haut niveau) le Département (Hérault Sport constitue une « agence » de développement logistique considérable) et la Région, sur les mêmes registres que la Métropole.

Il semble que la réforme territoriale préserve le principe de compétence générale des différentes collectivités, s'agissant du sport, chacune intervenant sur un échelon géographique différencié.

XI - Les enjeux d'une industrialisation au sein du bassin montpelliérain : le défi de la robotique !

Stéphanie DELAUNAY

Contexte : La métropole montpelliéraine doit faire face à un taux de chômage record, allié à une baisse du nombre d'étudiants en sciences dites dures. Par ailleurs, la fusion des régions Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées va positionner la ville de Toulouse comme capitale régionale. Montpellier devra alors trouver le moyen d'exister.

Une des solutions pour donner des emplois à la fois peu qualifiés (ouvriers) et hautement qualifiés (ingénieurs) est l'implantation d'industries. En effet, les deux autres grands secteurs d'activité de l'agriculture et des services ne proposent pas un panel aussi large de catégories socioprofessionnelles de recrutement. Une industrie permet ainsi de faire travailler dans un même bassin d'emploi des personnes de toutes les tranches de la population. Une industrie représente aussi une opportunité pour de nombreux sous-traitants ou services annexes (restauration, équipements sportifs, etc....).

Pourquoi la robotique ?

Parce qu'aucune région française ne s'est véritablement positionnée encore sur ce champ industriel : Toulouse est positionnée sur l'aéronautique, Nice sur l'informatique, Grenoble sur l'électronique par exemple. Des études ont été réalisées sur le domaine de la robotique au vu de sa notoriété grandissante, mais une place reste à prendre comme « robotic valley » à la française.

DEFINITIONS

Le robot est défini comme : « un appareil automatique, capable de manipuler des objets ou d'exécuter des opérations selon un programme fixe ou modifiable, voire par apprentissage » (Larousse).

La robotique est l'ensemble des sciences et des technologies qui sont concernées par le développement et la mise au point de robots. Cet ensemble a comme base quatre disciplines scientifiques qui sont l'électronique, la mécanique, l'informatique et l'automatique.²

LA ROBOTIQUE VERITABLE ENJEU SOCIETAL ET ECONOMIQUE

La robotique est l'enjeu industriel de demain. Certains indiquent qu'il fera perdre des emplois, mais il en créera tout autant voire plus.

La robotique de service est un secteur qui connaît actuellement un grand essor. Les prévisions économiques sont unanimes : ce secteur est appelé à « exploser » dans les prochaines années. Pour 2020, le marché de la robotique de service devrait atteindre 100 milliards de dollars ; en France, le syndicat national des entreprises de robotique de service, Syrobo – qui maintenant s'est rapproché du syndicat des entreprises de robotique industrielle", estime qu'il atteindra 500 millions de dollars. En effet, rendu possible par la maîtrise grandissante de systèmes complexes et associé à une diminution importante des coûts de composants électroniques, le secteur de la robotique de service s'intègre de plus en plus à nos vies quotidiennes.³

La robotique peut se développer dans des domaines aussi variés que le spatial, l'agriculture, la santé, la domotique, l'éducation, les loisirs ou encore le domaine militaire.

LA ROBOTIQUE EN FRANCE

Un plan a été lancé en 2013 par le gouvernement : « France Robots Initiative ».⁴

² <http://www.mp-i.fr/wp-content/uploads/2012/11/Rapport-robotique-de-service-synth%C3%A8se.pdf>

³ <http://www.mp-i.fr/wp-content/uploads/2012/11/Rapport-robotique-de-service-synth%C3%A8se.pdf>

⁴ http://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/secteurs-professionnels/industrie/robotique/france-robots-initiatives.pdf

Dans ce rapport, il est constaté que : « si la France manque d'acteurs dominants de dimension mondiale tels ABB, FANUC Robotics, KUKA, ou Motoman, elle dispose cependant d'acteurs performants en matière de robotique industrielle (par exemple concepteur et fabricant de robots Stäubli) et peut compter sur des intégrateurs et des équipementiers de haut niveau comme CIMLEC Industries, Actenium ou Clemessy, sur des ETI de pointe positionnées sur des marchés très spécialisés telles RECIF Technologies (robots de manipulation de wafers silicium), BA-Systems (chariots logistiques) ou ECA Robotics (drones de surface, drones sous-marines, robots terrestres, ...), tandis qu'EADS, Thalès ou EDF ont lancé des programmes de recherche importants. La France peut aussi compter sur des acteurs académiques de très haut niveau reconnus internationalement³ (Mines, SUPELEC, CEA, INRIA...) ainsi que sur quelques dizaines de *start up* technologiques dont les plus avancées suscitent l'admiration de leurs pairs à l'étranger : Aldébaran, Gostaï, Induct, RB3D ou Robosoft... La France est enfin forte de pôles de compétitivité mondiaux ou à vocation mondiale travaillant sur la robotique, notamment *Images et Réseaux* en Bretagne, *Minalogic et Imaginov* en Rhône-Alpes, *Cap Digital* à Paris, *ViaMeca* en Auvergne et *Aerospace Valley* en Aquitaine...
La France se fixe pour objectif de compter parmi les cinq nations leader de la robotique dans le monde d'ici à l'horizon 2020 particulièrement en matière de robotique de service à usage personnel et professionnel, de développer une offre française mondiale en matière de robotique et de machines intelligentes et d'accroître ses parts dans un marché en forte croissance dans les années à venir. »

Cette initiative a été poursuivie par la création d'un fonds d'investissement public-privé doté de 80 millions d'euros : Robosolution capital.⁵ Un article de presse cite même la France comme « La Californie de l'Europe pour la robotique de services ».

LA ROBOTIQUE EN LANGUEDOC ROUSSILLON ET AUTOUR DE MONTPELLIER

Ce rapport ne cite pas le Languedoc-Roussillon comme région cible pour la robotique. Cependant, depuis la publication de ce rapport, la région de Montpellier a eu des grandes réussites dans le domaine de la robotique. On peut citer notamment l'implantation du centre spatial universitaire⁶, qui reçoit l'entreprise ayant créé Robusta, le nano satellite lancé dans l'espace en 2012.⁷

Les entreprises de robotique sont relativement éparpillées sur le territoire national. La richesse est cependant dans le fait que tous les pans de la robotique sont représentés en France : spatiale, aéronautique, de services, A Montpellier :

MEDTECH : le Président Directeur Général nommé dans Discovery Series comme « le quatrième entrepreneur le plus révolutionnaire du monde ».⁸ En 2007, il met au point Rosa, un robot capable d'assister un chirurgien lors d'une intervention sur le cerveau.

Robotique spatiale : entreprises dans Centre spatial universitaire : SYSTHEA, TRAD, INTESPACE

L'enjeu paraît à la fois de taille mais tout à fait à la portée de la métropole montpelliéraine. Les entreprises déjà implantées sont des fleurons dans leur domaine, avec des dirigeants qui ont fait le choix volontaire d'une implantation dans la région et qui souhaitent développer et valoriser Montpellier. Le choix d'un focus sur le domaine spatial peut également être prometteur.

Suggestions pour Montpellier 2020 :

Proposer d'accueillir les assises 2016 de la robotique ou un forum de EU Robotics^{9,10}

⁵ <http://www.leparisien.fr/high-tech/robotique-de-services-la-france-est-la-californie-de-l-europe-05-03-2014-3645831.php#xtref=https%3A%2F%2Fwww.google.fr%2F>

⁶ <http://www.midilibre.fr/2014/12/17/le-centre-spatial-universitaire-place-sur-orbite-a-montpellier.1099470.php>

⁷ <http://www.fondation-va.fr/image-produit/imagesEditeur/file/plaquette%20csu%204%20pages%20.pdf>

⁸ <http://www.lefigaro.fr/entrepreneur/2012/10/24/09007-20121024ARTFIG00624-un-patron-francais-classe-derriere-jobs-et-zuckerberg.php>

⁹ <http://www.eu-robotics.net/>

créer un annuaire des entreprises de robotique du LR ou de la métropole montpelliéraine.
Insérer dans les projets urbanistiques de demain un pôle robotique
Proposer la création d'une agence française de la robotique basée à Montpellier.

PROPOSITION QUE MONTPELLIER 2020 PEUT FAIRE :

Créer un conseil stratégique régional de la robotique, avec des commissions selon les filières de robotique (spatial, aéronautique, de services, etc....) de manière à coordonner l'implantation industrielle.

¹⁰ Voir forum 2015 : <http://workshops.acin.tuwien.ac.at/erf2015//registration.html>

XII - Métropole : l'opportunité d'un nouveau paradigme

Véni MICHEL

La métropolisation des grandes villes françaises est aujourd'hui devenue une nécessité pour répondre aux défis de la massification urbaine et à ceux de la mondialisation. Processus naturel de dispersion d'une agglomération ou processus planifié de concentration des ressources et des services, autrefois réservée aux villes situées aux carrefours géostratégiques de la construction européenne, elle doit désormais être abordée comme l'outil de renouvellement du vivre-ensemble. Aujourd'hui, nos valeurs sont mises à mal, les territoires s'essouffent économiquement et les préoccupations environnementales ne trouvent pas leur pleine traduction dans les gestes du quotidien, pour ne citer que quelques unes de nos urgences actuelles. Ces crises sont les effets de la massification urbaine et de la mondialisation, résultant du caractère même de la ville et à l'idéologie qui préside à sa construction; elles en révèlent l'obsolescence.

Nous devons appréhender le territoire dans sa définition moderne. En plus de toute sa complexité (dimension anthropologique, historique, paysagère etc.) déjà connue, mais hélas souvent ignorée dans les projets d'urbanisme, elle acquiert une nouvelle dimension avec la révolution numérique. Celle-ci dessine un nouveau territoire, celui des réseaux virtuels, avec lequel le territoire physique doit composer. Sur le "territoire" virtuel, les personnes à travers le monde font société de façon nouvelle. Les systèmes de valeurs des individus s'y déconstruisent et se reconstruisent créant de nouveaux rapports socioculturels au territoire géographique. Le numérique crée également et en permanence de nouvelles dynamiques économiques nécessitant des mesures d'ajustements dans nos territoires. Si les injonctions et les sollicitations sont globales; les transformations sont locales. Par ailleurs, rappelons que la ville génère les conditions de ses propres transformations: sous l'effet des rapports sociaux spontanément établis par les citoyens, une partie de l'évolution de la ville échappe inéluctablement au contrôle public. Autrement dit, en fabricant la ville, nous fabriquons du *vivant*. Aussi, devons nous savoir articuler l'échelle locale et l'échelle globale dans le territoire en nous appuyant sur les potentiels des nouveaux comportements qui émergent (nous pouvons nous inspirer pour partie de la ville médiévale autogène, où le plan de la ville se dessinait au fil du développement des rapports sociaux qui s'installaient dans une matrice militaire et spirituelle).

Multipolaire et multi-scalaire, la métropole s'impose comme espace complexe pour la mise en œuvre des stratégies de renouvellement urbain. Elle génère des relations sociales, économiques et culturelles multidirectionnelles favorisant la réactivité aux changements qui s'opèrent également dans des directions et des temporalités multiples. La caractéristique multipolaire offre, par exemple aux quartiers et banlieues, la possibilité de s'émanciper par rapport à un centre unique et de renouer avec la diversité (ce que Michel Serres définit comme la nature même de la ville). A l'autre extrémité, c'est-à-dire celle de la grande échelle, elle offre une plate-forme adéquate pour la mise en œuvre des grands projets permettant d'amplifier le dynamisme territorial dans le jeu de la concurrence internationale.

Distinguons avant toute chose, dans les déterminants extérieurs, l'environnement naturel. Contrairement à tout autre déterminant, il n'est pas une construction; mais bien une des composantes de l'écosystème dont nous faisons partie. Or rappelons que l'organisation et la formalisation de l'espace urbain d'aujourd'hui procèdent essentiellement de la pensée occidentale née de la Renaissance se référant à la Raison humaine, c'est-à-dire à la capacité de l'homme à dominer la nature par la science et la technologie. Par ailleurs, les travaux sur les catastrophes naturelles et la détresse de bon nombre de peuples à travers le monde, ont achevé de nous convaincre que la science écologique n'est pas une abstraction. Il conviendrait dès lors de développer une nouvelle pensée où l'écologie trouverait sa place aux côtés de "la science" et de la technologie pour inventer le nouveau vivre-ensemble de notre société. Comme nous l'explique Edgar Morin, *"...la nature n'est plus désordre, passivité, milieu amorphe : elle est une totalité complexe. L'homme n'est pas*

*une entité close par rapport à cette totalité complexe : il est un système ouvert, en relation, d'autonomie/dépendance organisatrice au sein d'un écosystème."*¹¹

Une nouvelle pensée appelle nécessairement une nouvelle conception de l'espace public avec de nouveaux outils et plus encore une nouvelle méthodologie. C'est en somme tout notre paradigme urbain qui est à réinventer. Cela suppose donc la convergence d'un grand nombre de compétences : celle des sciences humaines - les philosophes, les historiens, les sociologues, des anthropologues, etc.; celle des spécialistes de la grande échelle - les géographes, les paysagistes, les ingénieurs; s'ajoutant à celle des architectes et des urbanistes. Cela suppose aussi de revoir la relation recherche-projet dans la manière de construire l'espace et la connaissance territoriale.

La complexité du territoire, telle qu'elle nous apparaît, bouleverse la notion même de l'aménagement déterministe, c'est à dire celui projeté dans une direction donnée, dans un temps préétabli et dans une pensée qui n'est jamais remise en question. En effet, aujourd'hui le changement apporté par les réseaux d'informations dans le facteur temps, introduit la notion du chaos, non pas dans le sens du désordre, mais dans le sens d'une dynamique complexe et imprévisible. Il n'y a pas d'ordre défini, mais plutôt des structurations temporaires successives selon les priorités du moment. Il est donc temps de se départir de la notion de hiérarchie absolue entre constituants de l'aménagement de l'espace public : la pensée et la matérialisation, l'homme et la nature, la conception et la réalisation, etc., pour éliminer le facteur fondamental qui ne peut que générer un processus linéaire du projet.

Le projet d'aménagement d'espace public doit être compris comme un processus de transformation de l'espace qui démarre avec la conception des éléments prioritaires et qui se poursuit par ses propres évolutions - c'est-à-dire que la conception, la réalisation et l'évaluation s'inscrivent dans une boucle itérative. Par conséquent, nous pouvons affirmer que le projet d'urbanisme, l'outil actuel d'aménagement de l'espace public se révèle inopérant. En effet, entre autres dysfonctionnements, il fige les espaces et rend impossible une réactivité fertile face aux changements constants; il produit des grands ensembles qui se transforment en cités, c'est-à-dire en espaces d'homogénéisation des populations alors que la ville doit être le lieu de la diversité. L'espace urbain doit, plutôt, être programmé à partir des ensembles de programme performanciel (performance sociale, culturelle, économique, technique, etc.). Il s'agit d'élaborer des scénarios urbains qui combineront ces ensembles au fil de l'avancement du projet d'aménagement. Les façons de les combiner dépendront des priorités de la séquence d'aménagement.

Nous avons suffisamment de recul pour établir que le scénario urbain répond mieux aux défis modernes de l'aménagement de l'espace public, les travaux de LATCH12 de l'ENSAP13 de Lille documentent très bien ce sujet. Rappelons, par exemple, que Patrick Geddes, pionnier de l'urbanisme, séquençait déjà les aménagements dont il avait la responsabilité, en réalisant dans un premier temps les bâtiments prioritaires, et définissait par la suite l'échelle et la densité des espaces adjacents selon le mode d'appropriation du lieu par les résidents. Il s'agit donc de produire des outils pour le projet et à partir des projets, inscrivant ainsi la relation recherche/projet davantage dans une boucle réitérative que dans un rapport hiérarchique.

Si le scénario urbain s'établit à partir de la grande échelle, celle du paysage environnant, agricole, forestier, minéral, etc., il ne saura faire l'économie d'une réflexion sur la petite échelle, c'est à dire celle de l'architecture. Avec la disparition souhaitable de la préfiguration rigide de l'espace public, c'est à dire le projet d'urbanisme, c'est désormais par le paysage et par l'architecture que doit se matérialiser le projet d'aménagement de l'espace public. Se pose alors la question de l'échelle et du beau. Aujourd'hui plus que jamais l'architecture, associée à la grande échelle, est ostentatoire. Elle est conçue comme un objet de marketing urbain qui se mesure à ses semblables à travers le monde. L'ordonnancement des façades ne peut être le seul critère de choix de l'architecture par le maître d'ouvrage. Il est nécessaire de redonner du sens au beau. Par ailleurs,

11

12 Le paradigme perdu : La nature humaine - Edgar Morin, éd du Seuil - 1973

13 LATCH - Laboratoire Architecture Conception Territoire et Histoire

ENSAP Lille - Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et du Paysage de Lille

dans une métropole, posée comme cadre du renouvellement du vivre-ensemble, il s'agit de faire porter par l'architecture, l'expression des "*espérances sociales ou de l'imaginaire social*" pour citer Philippe Longuet¹⁴.

Il se dessine là, la nécessité de trouver un nouvel espace pour permettre ces échanges intellectuels, conceptuels et opérationnels au sein de la métropole. Il y a une nouvelle voie à trouver qui dépasserait les institutions à disposition actuellement. Au-delà de leurs qualités factuelles, elles sont aujourd'hui inadaptées pour programmer l'aménagement de l'espace public. Il leur est demandé d'assurer leur cohérence interne alors qu'il s'agit, au contraire, de les dépasser pour porter la cohérence sur le projet. Par exemple, les services techniques ou du patrimoine maîtrisent les métadonnées, mais produisent des *Master plans*, outils inopérants. De la même manière, la coopération inter-académique favorise l'interdisciplinarité dans un cadre de recherche sans pouvoir alimenter la reprogrammation d'un projet comme l'exigeraient les évolutions du projet. Il s'agit, donc, de décloisonner et de déhiérarchiser les disciplines et de redéfinir la temporalité du projet.

La nouvelle structure métropolitaine à créer peut prendre la forme d'un centre de recherche et de développement du territoire métropolitain ou d'une agence d'urbanisme qui regrouperait un socle de chercheurs et de personnalités capables de s'appuyer sur un réseau informel d'acteurs. Dans leurs contributions respectives dans "La métropole lilloise : un laboratoire du projet à grande échelle", Didier Paris d'une part et Maryvonne Prévot et Franck Vermandel d'autre part, constatent l'efficacité du réseau informel. Le monde économique, associatif, culturel ou encore sportif de Lille ont démontré leur forte capacité à se mobiliser pour, par exemple, contribuer à l'efficacité du projet de rénovation de *La Vieille Bourse* par le mécénat avec le *Club Gagnant* ou encore, pour produire des idées telles que Lille capitale européenne de la culture émise par le Comité Grand Lille¹⁵.

La nouvelle structure doit se saisir de questions concernant :

le concept même de projet : ce qui constitue le processus du projet, son point de départ et son point d'arrivée, le champ de son impact, les relais d'acteurs du projet tout au long du processus de transformation des espaces, le rapport du réel au concept et inversement, etc.;

la méthode d'élaboration du projet : le travail pluridisciplinaire dès la phase programmation, le remplacement de la hiérarchie des thèmes par la notion des priorités, l'évacuation de la notion d'élément fondamental pour libérer les énergies créatrices; la reprogrammation constante des projets paysagers et architecturaux;

la qualité de l'espace : telle que le nouveau rapport des citoyens au temps et à l'espace, c'est-à-dire, comprendre les comportements émergents et en retirer le potentiel créatif; redéfinir des matrices paysagères et infrastructurelles (agroforesterie, portuaire, aéroportuaire, etc.) du projet; ou encore de la philosophie du beau ou encore de la question de l'échelle dans l'architecture et le paysage.

L'agence d'urbanisme se réfèrera aux stratégies territoriales en matière industriel, touristique, de dynamisme rural ou encore de cohésion sociale entre autres, développées au sein d'une structure de recherche et de développement de stratégie régionale. Il est bien évidemment essentiel que cette dernière adopte la même méthode de réitération projet/action, telle que décrite plus haut pour l'agence métropolitaine. Du fait de cette inscription dans une stratégie de politique régionale, elle devra également dépasser son seul périmètre métropolitain pour évaluer avec les autres collectivités, les effets de son action et de la pondérer. Ce point de vigilance est essentiel, car, dans son processus de concentration des ressources, la métropole pourra se couper de son arrière-pays, en amplifiant de façon significative la détresse rurale qui est déjà aigüe. On dira même que la métropole devrait devenir l'outil de programmation du dynamisme rural au service de la Région. Pour conclure, redisons combien d'une part la révolution numérique bouleverse profondément notre rapport au temps et à l'espace; et combien d'autre part l'aménagement de l'espace joue un rôle significatif dans la cohésion sociale.

Aujourd'hui, dans le contexte de divorce de la ville avec son idéal de diversité, et celui de la mondialisation, il y a lieu de poser le cadre de l'évolution de la ville pour renouer avec l'*urbanisation*, c'est-à-dire avec le

14

Cahiers thématiques N°6 - L'espace de la grande échelle - éd. jeanmichelplace - 2006

15

Cahiers thématiques N°6 - L'espace de la grande échelle - éd. jeanmichelplace - 2006

processus de construction et de diffusion de valeurs communes pour la pérennisation d'un vivre-ensemble. La métropole est par nature multipolaire et multi-scalaire générant des liaisons multidirectionnelles à des rythmes et des intensités variées. Ces caractéristiques intrinsèques favorisent l'articulation de l'échelle globale et de l'échelle individuelle. Ce potentiel immense nous oblige, par conséquent, à quelques réflexions sur le cap de la métropole, son contenu et les outils nécessaires à sa mise en œuvre.

Aussi, devons-nous nous doter d'une agence d'urbanisme (ou centre d'urbanisme) pour repenser l'espace public et la nouvelle forme de projet qui remplacera le projet d'urbanisme. Elle sera le lieu de coexistence du projet et de la recherche *par le projet et sur le projet* en s'ouvrant sur un réseau d'acteurs locaux à forte capacité mobilisatrice.

La métropole représente l'opportunité du renouvellement de notre vivre-ensemble qui passera par une nouvelle pensée - opérer une *révolution verte intelligente* - et de nouvelles méthodes - l'élargissement du champ de la démocratie. L'importance de son agence d'urbanisme sera l'expression de la volonté politique de faire émerger ce nouveau paradigme.

XIII - Montpellier : pôle de santé et d'humanisme

Bernard SERROU

Montpellier : un « pôle mondial de la santé »

Montpellier possède une image reconnue de grand pôle historique humaniste et médical, à travers la figure d'une université de renommée internationale dès le XII^{ème} siècle et de l'un de ses plus célèbres élèves, l'écrivain François Rabelais.

Malheureusement cette image se conjugue essentiellement au passé et occulte la richesse actuelle de ses praticiens et de ses chercheurs.

Cette richesse devrait pourtant pouvoir permettre à son « pôle santé » de connaître le même rayonnement mondial que celui qu'a su acquérir il y a 25 ans son pôle agronomique sous l'impulsion, notamment, de Louis Mallais.

Montpellier doit donc savoir afficher cette ambition pour obtenir la reconnaissance de son savoir faire.

Sa double identité médicale et humaniste doit, par exemple, lui permettre de représenter une référence incontournable dans l'enjeu éthique actuel de la médecine qui doit savoir allier le développement scientifique et technique et le respect de son objet premier c'est-à-dire l'humain.

Cet affichage du savoir faire médical de Montpellier, s'il veut se dégager du seul fait de son héritage passé, doit démontrer l'exigence de ses acteurs. Leur savoir faire doit être celui du mérite et d'une évaluation constante et non pas celui d'un simple héritage confortable acquis. Il doit s'appuyer sur l'excellence de sa formation et de son articulation avec la recherche.

Des structures regroupées et en lien

La reconnaissance internationale du « pôle montpelliérain » passe par la visibilité de ce qui s'y déroule et par sa capacité d'allier le soin et la recherche.

Ce préalable suppose, d'abord, un regroupement de ses structures dans un même lieu pour permettre un lien dynamique et fécond entre elles ainsi qu'une visibilité directe.

Montpellier a la chance de posséder des structures déjà regroupées ou en cours de regroupement sur le site de Lapeyronie. Il faut soutenir tous les projets qui vont dans ce sens.

Dans le contexte de notre ambition, l'émiettement est un facteur nuisible à sa réalisation. Nous avons pu constater au fil des années comment l'ouverture du Centre Anticancéreux a certes apporté du positif grâce à sa dimension d'un regroupement à taille plus humaine mais, en même temps, sa situation excentrée a isolé ses praticiens. On doit imaginer un grand regroupement des structures sur un même site qui sache préserver la dimension humaine et singulière de ses organes. Ce regroupement permet alors les rencontres et les échanges tout en préservant l'espace et la spécificité de chacune des équipes disciplinaires qui le compose.

Quatre grands axes

Le développement du Pôle de santé doit s'appuyer sur quatre grands axes.

1 – La formation

Montpellier a la possibilité de devenir leader de la formation médicale grâce à l'ouverture de sa nouvelle et superbe faculté de médecine. Cette ouverture lui permettra d'être équipée des derniers outils informatiques, technologiques et autres, ce qui en fera un lieu d'enseignement unique en France.

Cette image « de pointe » doit permettre à Montpellier de devenir un centre d'attraction international.

L'excellence de la formation nécessite un modèle permettant de l'actualiser de façon permanente et, notamment, par celle de ses enseignants.

Elle ne peut s'appuyer également que sur des équipes acceptant d'être soumises régulièrement à des évaluations sur leurs compétences et s'engageant à un travail régulier de publications. Ceci constitue la base pour une reconnaissance internationale : « soit on est les premiers, soit on n'est pas » aimait répéter le Professeur Mathé.

Ces exigences, même si elles ne sont pas imposées au niveau national, peuvent tout à fait être décidées au niveau local.

Ainsi il apparaît indispensable de former les futurs médecins aux techniques informatiques et à celles de télétransmission, sans oublier la dimension humaine de la relation de soin.

Il faut citer dans ce sens l'initiative prise il y a 2 ans par le Professeur Ychou, du CHU de Montpellier, de signer une convention avec l'Ecole Nationale d'Art Dramatique de la ville pour aider les médecins en formation à l'annonce d'informations difficiles aux patients et aux familles dans les services de cancérologie. Il a eu cette idée suite à la rencontre avec une rencontre avec le comédien et metteur en scène franco-canadien, Serge Ouaknine.

2 – La prévention et le dépistage

La Région va attirer de plus en plus de population : celle-ci sera composée de beaucoup de personnes âgées. Chacun sait que les risques de développement de pathologies graves s'accroissent avec le vieillissement, notamment en ce qui concerne les quatre principaux cancers, ceux du sein, de la prostate, des poumons et du système digestif.

Nous sommes en mesure actuellement de les maîtriser et de permettre ainsi une meilleure vie pour chacun et un allègement des dépenses de santé. Cette maîtrise passe par des politiques de prévention et de dépistage.

La prévention nécessite l'information des patients et la formation à quelques règles de vie simples qui doivent toujours savoir préserver la notion de plaisir : on ne peut convaincre par soumission austère.

Le dépistage, de son côté, passe par des actes médicaux qui deviennent de moins en moins désagréables et invasifs.

3 – Les soins

Montpellier doit avoir la capacité de sortir de « grands services » pour en faire la vitrine et la référence en matière d'excellence.

Actuellement nous pouvons en distinguer quelques-uns :

- la cancérologie
- la gériatrie
- les maladies du métabolisme et l'endocrinologie
- la neurochirurgie
- la génétique
- la cardiologie

Il est urgent que l'on arrive à une décision avec les autorités politiques territoriales permettant à Montpellier de s'équiper en proton thérapie. L'enjeu est capital et nécessite une entente entre les professionnels et les politiques.

Un pôle de gériatrie se met en place actuellement (entre Lattes et Castelnau) avec un partenariat public/privé et la constitution d'un Conseil scientifique dans une dynamique de complémentarité et non de concurrence : c'est une mise en place à suivre.

La continuité d'une garantie d'excellence des soins doit s'appuyer sur la création de tels Conseils scientifiques spécifiques à chaque discipline : leur composition sera à la fois locale et nationale, voire européenne, avec la garantie de personnalité(s) extérieure(s).

4 – La recherche

Le pôle de biomédecine doit s'appuyer sur la recherche fondamentale et appliquée.

Montpellier possède déjà deux équipements majeurs, situés qui plus est dans l'aire de Lapeyronie, l'Institut de génétique moléculaire et l'Institut de génétique humaine.

De même, des travaux importants se font en tété chirurgie.

Ce développement de la recherche ne peut se faire sans que les collectivités locales y participent et le renforcent.

Il doit, en même temps, s'appuyer sur la richesse des entreprises de notre nouvelle métropole.

Actuellement la mise en place du « Bio pôle » lyonnais est une modèle intéressant à suivre si nous voulons acquérir une place majeure dans la santé.

Prospectives, complémentarités et propositions

Les partenariats

La réalisation d'une telle ambition nécessite un partenariat entre le public et le privé permettant, comme nous l'avons déjà dit, de sortir de concurrences stériles et coûteuses au profit de complémentarités voire de mutualisations de moyens.

Les ARS

Les Agences Régionales de Santé sont l'équivalent des Préfets de Région. Malheureusement elles ne sont actuellement que les courroies de transmission et garantes d'exécution des directives nationales. Elles doivent permettre un échange qui ne soit plus seulement vertical et descendant. Elles doivent permettre de s'appuyer sur les spécificités et les richesses des territoires régionaux et organiser une circulation transversale entre les acteurs.

Une proposition : la Cité du corps humain

Un projet de « Cité du corps humain » avait été imaginé par la municipalité précédente. Il a été abandonné pour raison économique mais également à cause de l'incapacité de collaboration entre tous les partenaires intéressés.

Il est évident, pourtant, qu'un tel lieu donnerait une visibilité et une attraction supplémentaires à l'ambition de ce « pôle santé ». On pourrait tout à fait imaginer la création d'un tel espace autour de l'ancienne faculté de médecine désormais vacante. Cet espace permettrait de réunir géographiquement, autour du centre historique de la ville, représenté par le place de sa cathédrale et de l'entrée de son université, des lieux aussi prestigieux que le Jardin des Plantes, le musée de l'anatomie (qui vient d'être enrichi d'une nouvelle collection) auxquels viendrait s'adjoindre une partie scientifique ludique, pédagogique et interactive, basée sur les nouveaux moyens d'imagerie et d'informatique à l'exemple des parcs de la Villette, du Futuroscope de Poitiers ou de la cité de l'espace de Toulouse.

Et la grande région ?

Ces propositions sont montpelliéraines.

Elles n'ignorent pas ses voisins de Nîmes, Toulouse et Perpignan.

Il serait important que ces partenaires puissent faire un même inventaire de leurs moyens existants et de leurs projets afin que nous puissions élaborer ensemble un plan d'ambition pour notre nouvelle grande région et avoir une synergie commune.

La collaboration entre nos deux anciennes régions n'est pas naturelle dans le domaine de la santé et de la recherche, une grande partie de la collaboration se faisant davantage actuellement avec Marseille et Lyon plutôt que Toulouse. Il convient donc de se créer une nouvelle culture et une volonté commune dans l'action et la concrétisation de nos projets.

Là encore, nous devons jouer de la complémentarité de nos atouts et non dans une concurrence et des revendications de clochers qui ne pourraient que nuire à tous aussi bien en termes d'efficacité que d'économie.

La question de l'équipement en proton thérapie, par exemple, ne peut se décider que dans un accord dans la dimension de notre nouvel espace régional.

Il serait intéressant d'ouvrir un débat sur ces propositions lors d'une soirée « Controverses » sur Montpellier au cours de ce printemps à partir des réflexions et propositions que contient ce texte.

XIV - Culture, métropoles, territoires et région

Joseph MORNET et Jean Luc WOLF

Ce texte prolonge et étend au niveau régional les réflexions et propositions que nous avons présentées dans « SURSAUT 1 ». Il part de trois remarques préalables.

D'abord un constat : toute politique culturelle s'appuie à la fois sur l'action publique (Etat et collectivités territoriales) et sur celle du privé associatif.

Ensuite une affirmation : les nouvelles ambitions culturelles qu'ouvre la réforme territoriale ne pourront se réaliser pleinement que si elles savent conjuguer les trois nouvelles strates territoriales, à savoir Région/Métropoles/Départements et (ou) pôles ruraux, dans une juste répartition et diversification des richesses et des moyens et non pas dans des politiques centralisatrices et unificatrices.

Enfin un regard lucide sur une exigence actuelle : la crise économique impose de nouvelles politiques budgétaires culturelles territoriales. Elles ne doivent pas s'opérer au détriment de la culture : il nous faut donc inventer d'autres modèles et asseoir les dynamiques associatives sur d'autres liens que les seules subventions traditionnelles.

1 - MONTPELLIER, METROPOLE, MEDITERRANEE

Dans « SURSAUT 1 », partant du fait que l'action culturelle de Montpellier ne passait pas par un événement unique mais par plusieurs, nous avons nommé « mosaïque » son identité culturelle. Cette identité se trouvait en harmonie, ajoutons-nous, avec les racines historiques de la cité dont le rayonnement s'est constitué à partir d'une position-carrefour entre grandes universités et monde marchand, et par un urbanisme témoignant des divers apports qui l'ont constituée. A ce titre-là, les derniers programmes architecturaux en sont de fidèles héritiers.

Cette identité culturelle mosaïque nous semble un atout majeur sur lequel doit s'appuyer la nouvelle Métropole Montpellier Méditerranée. Elle doit continuer à passer par des événements majeurs et des équipements ambitieux tout en continuant à s'appuyer sur une politique active et coordonnée de soutien aux associations.

La nouvelle dimension métropolitaine, en même temps, impose une vision décentrée de l'action culturelle dont les équipements ne doivent pas se concentrer sur le seul espace urbain montpelliérain. Comme pour le sport, ils doivent être pensés sur une harmonisation de l'ensemble du périmètre de la métropole. Ceci doit permettre un drainage de la vie culturelle plus riche et plus près de la vie de tous. En même temps, une telle harmonisation doit permettre d'éviter les doubles emplois en termes de lieux et d'équipements, amener un allègement des coûts budgétaires et une meilleure lisibilité de la vie culturelle.

Un dynamisme culturel en synergie avec les forces économiques et les atouts touristiques

La culture du territoire métropolitain montpelliérain doit s'appuyer sur ses forces économiques et sociales et travailler en synergie avec elles.

Montpellier n'a pas de socle économique ouvrier ou industriel. Outre les activités tertiaires habituelles, la ville possède, par contre, un fort ancrage dans la recherche en agriculture et dans le domaine pharmaco-médical. Sa force économique se tourne, également, du côté des nouvelles technologies informatiques et numériques. Actuellement, Montpellier dispose d'entreprises à la pointe de l'image numérique et du dessin animé. Enfin, il faut y ajouter une économie « présenteielle », c'est-à-dire constituée de référents sociaux, services d'aide à la personne ou secteur médico-social. Les projets culturels de MMM doivent se développer autour ces atouts.

La seconde ressource majeure de la Métropole Montpelliéraine est sa position géographique et climatique. Elle en fait un point fort touristique mais elle doit être utilisée comme pôle d'attraction économique. A ce titre, l'existence d'une riche vie culturelle faite d'équipements et d'événements séduisants constitue un atout incommensurable.

Un état des lieux et quelques propositions

La Métropole Montpellieraine dispose de quelques événements et lieux qu'il est important de maintenir et développer plus encore. Ce sont ses Festivals, ses équipements, ses manifestations mais également ses multiples lieux de spectacles de théâtre, de cabaret ou de concert.

En même temps, la ville doit continuer son effort architectural d'espaces publics de qualité en faisant respecter aux maîtres d'ouvrage l'impératif des 1% d'œuvres.

La Métropole doit, également, renforcer la possibilité d'accès de tous à la culture non seulement en les amenant à elle mais encore en l'amenant au plus près de leurs lieux quotidiens de vie.

Elle doit, enfin, mettre à disposition de la culture des lieux publics, favoriser l'accueil d'artistes émergents, soutenir le lien entre les artistes et les travailleurs sociaux, établir des chartes de coopération culturelle, apporter le soutien au développement d'initiatives locales.

« La Cité du corps humain »

Un projet de « Cité du corps humain » avait été imaginé par la municipalité précédente. Il a été abandonné pour des raisons économiques mais également à cause de l'incapacité de collaboration entre tous les partenaires intéressés. Il est évident, pourtant, qu'un tel lieu donnerait une visibilité et une attraction supplémentaires à l'excellence de notre Métropole en termes de « santé ». Plutôt que de créer un site nouveau, on pourrait tout à fait imaginer la création d'un tel espace autour de l'ancienne faculté de médecine désormais vacante. Cet espace permettrait de réunir géographiquement, autour du centre historique de la ville, représenté par la place de sa cathédrale et de l'entrée de son université, des lieux aussi prestigieux que le Jardin des Plantes, le musée de l'anatomie (qui vient d'être enrichi d'une nouvelle collection) auxquels viendrait s'adjoindre une partie scientifique ludique, pédagogique et interactive, basée sur les nouveaux moyens d'imagerie et d'informatique à l'exemple des parcs de la Villette, du Futuroscope de Poitiers ou de la cité de l'espace de Toulouse.

2 – Quelle politique culturelle pour nos nouveaux territoires régionaux ?

L'ouverture de nouveaux espaces territoriaux impose une réflexion commune si nous voulons réaliser une politique ambitieuse sans être dispendieuse, sachant utiliser les équipements en lieux et en équipes en synergie et non en rivalité, et soucieuse de partager les investissements de façon équitable sur l'ensemble de la nouvelle région.

Nous pouvons penser qu'une telle politique doit partir des richesses et des singularités qui constituent ce territoire. Même s'il est constitué, pour beaucoup, autour d'une identité historique et culturelle commune et résumée le plus souvent par le terme d'Occitanie, il ne faut pas oublier que chacun a développé sa partition singulière et que certaines parties de notre région ne se reconnaissent pas dans cette racine. La nouvelle région devra donc avoir à cœur d'utiliser au maximum cette richesse « mosaïque » à la fois géographique, architecturale, culturelle, fabriquée au fil des ans par des générations d'hommes et de femmes.

S'appuyer sur la synergie des dynamiques existantes

Notre future grande région a la chance de pouvoir s'appuyer sur une richesse exceptionnelle en termes de sites naturels et d'événements ou équipements déjà existants. Il serait non seulement stérile mais dangereux économiquement de penser la culture en termes centralisateurs et unificateurs : imaginer une super-capitale régionale qui absorberait tous les équipements culturels, notamment en termes d'orchestres et de musées serait une stupidité. L'exposition « *Corps et ombres : Le Caravage et le caravagisme européen* », a été saluée par la presse comme un des principaux événements culturels de l'année 2012. N'oublions pas que c'est la collaboration exemplaire entre le Musée Fabre de Montpellier et celui des Augustins de Toulouse qui a permis ce succès d'attirer plus de 280 000 visiteurs. La même synergie doit exister entre les troupes nationales de théâtre et les orchestres en essayant de mutualiser aux mieux leurs projets. Envisager de fermer un orchestre au profit d'un autre est une ineptie : c'est comme fermer une école, « ça ne se fait pas ! ».

La loi NOTRe et les compétences de culture

Cette loi a remanié les compétences des divers échelons territoriaux en matière de culture. Elle a constitué, à un niveau central, un Conseil National pour le développement culturel réunissant Etat et collectivités territoriales. Au niveau local certaines compétences culturelles restent à déterminer. Ainsi, Métropoles et Départements auraient jusqu'à 2017 pour décider des leurs. On ne peut qu'ardemment souhaiter que ce partage entre le conseil départemental et les métropoles ou communautés urbaines héraultaises se fassent dans une bonne intelligence notamment en ce qui concerne les équipements du Château d'Ô et de Sortie Ouest.

La vie associative

Elle constitue la base vivante d'un accès à la culture et à son partage. Toute politique territoriale doit partir des mêmes bases que celles définies plus haut, à savoir allier la singularité de chaque association et une politique pensée globalement dans sa cohérence et sa répartition territoriale.

Trop souvent les subventions deviennent des dons sans contrepartie, ce qui est une perte démocratique. Pourquoi ne pas proposer par exemple qu'une contrepartie des subventions qui sont versées aux associations soit constituée par leur participation aux nouveaux temps d'animations scolaires institués par la loi sur les rythmes scolaires ? Une telle disposition permettrait aux associations de disposer de bases financières plus stables et offrirait aux établissements scolaires la garantie d'animateurs qualifiés.

3 – Ambitions culturelles et contraintes économiques

Les nouvelles orientations gouvernementales en matière de compétences et de moyens des collectivités territoriales conjuguées au contexte de difficultés économiques vont rendre leur choix politiques culturels difficiles. L'arrêt des subventions publiques commence déjà à menacer nombre de structures actrices de la culture. Si nous ne voulons pas qu'elles disparaissent ou qu'elles relèvent des seules lois du marché et du profit, il est indispensable de réfléchir à d'autres ressources de financement. Il faut ajouter, d'ailleurs, à ces menaces celles que font peser les extrémismes idéologiques. Les mairies gérées par le Front National savent utiliser à merveille l'alibi économique pour se débarrasser d'associations culturelles nids de propagation de dangereuses idées progressistes à leurs yeux. Rappelons-nous la dissolution du Théâtre National de Châteaувallon en 1997.

La disparition des associations qui constituent le tissu vivant de notre culture serait un préjudice grave pour la liberté de créer et d'assurer une offre de qualité et constituerait un réel déficit démocratique. Il nous faut donc veiller à ce que nos gestionnaires territoriaux n'en viennent pas à normaliser des positions extrémistes qui assassinent la culture au nom d'une légitime rigueur budgétaire. Plus que jamais, nos élus doivent garantir le soutien et la promotion d'une vraie culture humaniste.

Quelles nouvelles propositions peut-on travailler ? Une des premières consiste en une implication plus grande du privé régional dans un nouveau mode de partenariat. Chacun sait qu'un tel recours n'est ni évident idéologiquement, ni aisé à mettre en place. Il s'agit de convaincre aussi bien les acteurs culturels qu'économiques. Comment les convaincre des intérêts qu'ils peuvent en retirer ? Comment amener un chef d'entreprise à percevoir qu'être associé à un acte culturel identitaire puisse être une voie royale de communication et de reconnaissance ? Comment assurer une bonne utilisation des fonds ainsi réunis et garantir une protection de l'exercice libre des acteurs de la culture ?

La création d'un « Fonds régional de mécénat », conjugué aux différents échelons territoriaux assorti de la garantie d'un label « Culture Sud » pourrait en ouvrir la possibilité.